



## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

<b>Objet</b>		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

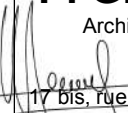
Signature

 **SCIDE MONTAIGUILLON**  
Au capital de 215 001 euros  
77560 LOUAN  
SIRET 508 257 904 00013 APE 702 C  
TEL. 06 10 74 24 82 FAX 0826 166 750




Camping La Cerclière existant

Camping Montaiguillon à créer

<b>Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon</b>		
Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon		
<b>Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager</b>		
<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG  17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50 archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard Architecte - Nancy
	Ech:	
	Date: 12/01/21	
	N°: 1-1	Plan de situation



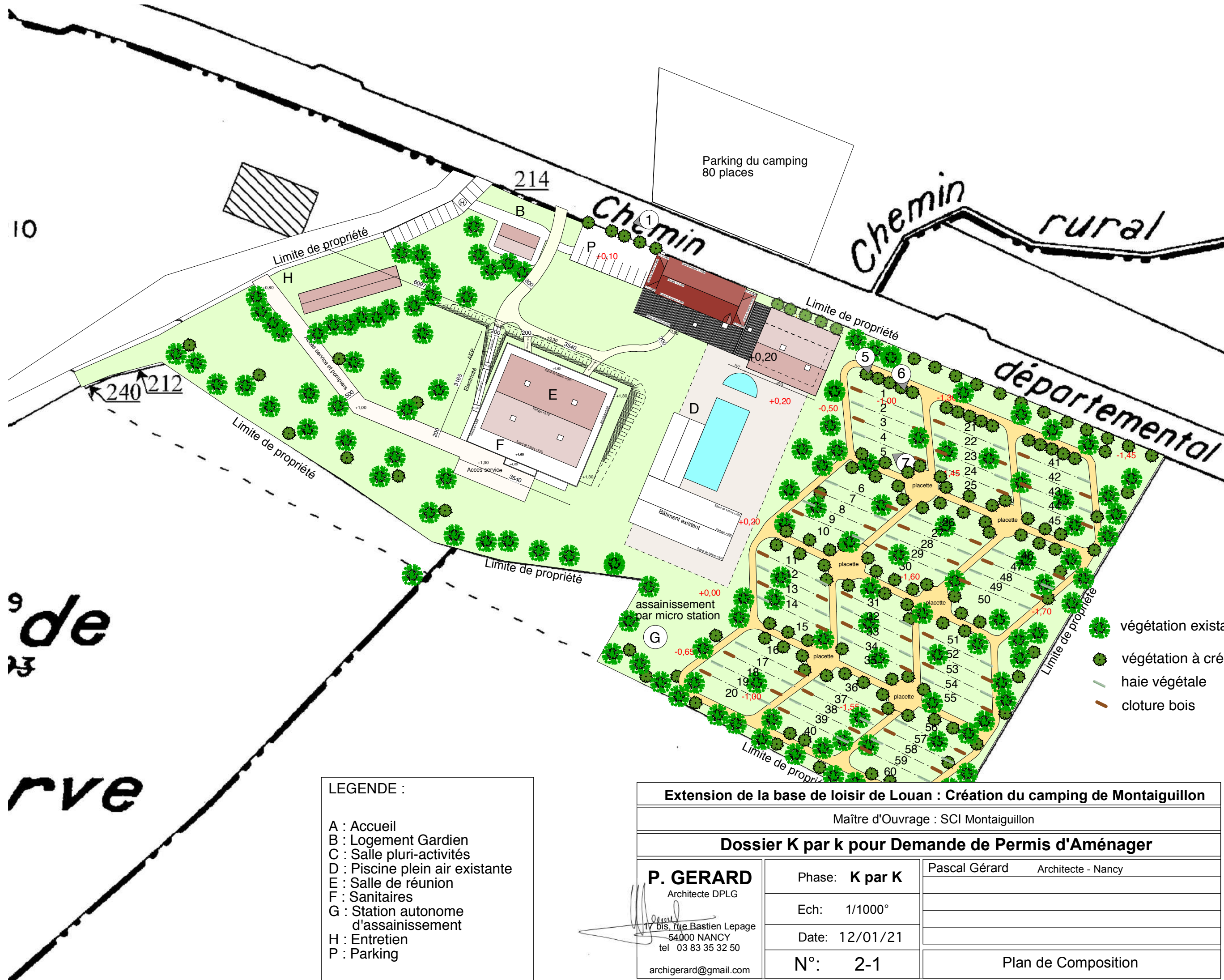
<b>Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon</b>		
Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon		
<b>Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager</b>		
<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG  17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50 archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard    Architecte - Nancy
	Ech:	
	Date: 12/01/21	
	N°:    1.2	Vue aérienne de la Base de Loisirs de Louan



de  
rve

- LEGENDE :**
- A : Accueil
  - B : Logement Gardien
  - C : Salle pluri-activités
  - D : Piscine plein air existante
  - E : Salle de réunion
  - F : Sanitaires
  - G : Station autonome d'assainissement
  - H : Entretien
  - P : Parking

<b>Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon</b>		
Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon		
<b>Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager</b>		
<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG 17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50 archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard Architecte - Nancy
	Ech: 1/1000°	
	Date: 12/01/21	
	N°: 1-3	Plan Masse Existant



10

9 de  
rve

- LEGENDE :
- A : Accueil
  - B : Logement Gardien
  - C : Salle pluri-activités
  - D : Piscine plein air existante
  - E : Salle de réunion
  - F : Sanitaires
  - G : Station autonome d'assainissement
  - H : Entretien
  - P : Parking

<b>Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon</b>		
Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon		
<b>Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager</b>		
<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG  17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50 archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard Architecte - Nancy
	Ech: 1/1000°	
	Date: 12/01/21	
	N°: 2-1	Plan de Composition



Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4




Vue 5



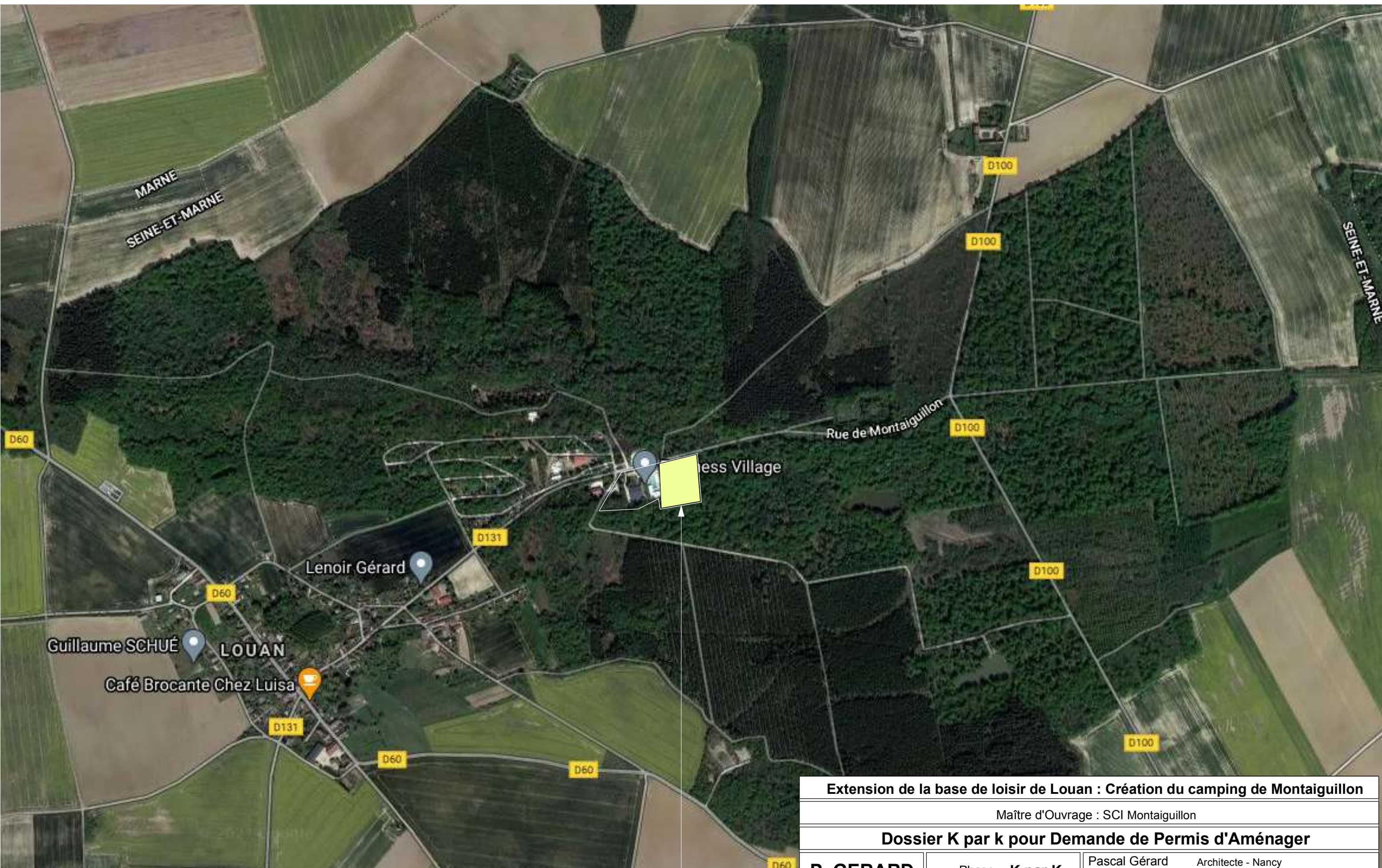
Vue 6



Vue 7

<b>Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon</b>		
Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon		
<b>Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager</b>		
<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG  17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50 archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard    Architecte - Nancy
	Ech:	
	Date: 12/01/21	
	N°:    2-2	Photos du site





Zone à Aménager

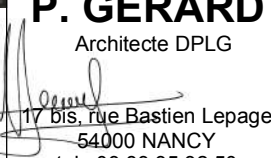
<b>Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon</b>		
Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon		
<b>Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager</b>		
<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG  17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50  archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard Architecte - Nancy
	Ech:	
	Date: 12/01/21	Vue aérienne de la commune de Louan
	N°: <b>5 a</b>	et du couvert forestier



**Extension de la base de loisir de Louan : Création du camping de Montaiguillon**

Maître d'Ouvrage : SCI Montaiguillon

**Dossier K par k pour Demande de Permis d'Aménager**

<b>P. GERARD</b> Architecte DPLG  17 bis, rue Bastien Lepage 54000 NANCY tel 03 83 35 32 50 archigerard@gmail.com	Phase: <b>K par K</b>	Pascal Gérard Architecte - Nancy
	Ech:	
	Date: 12/01/21	
	N°: <b>5 b</b>	Plan des abords du projet (-100 ml)



# DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

## CAMPING DE MONTAIGUILLON

77560 LOUAN VILLERGRUIS FONTAINE

### NOTE DE PRESENTATION

#### PRÉAMBULE :

Dans le cadre de l'extension de la base de loisirs de Montaiguillon, la SCI « Montaiguillon » a pour intention de créer un terrain de camping de 60 places en complément du site de la Cerclière qui comprend lui 420 places.

La présente demande d'aménager a donc pour objet la création de 60 emplacements avec la mention « tourisme ».

La surface de terrain affectée à cette opération est de 12 000 m<sup>2</sup>.

Pour arriver à cette capacité, il est prévu très peu de travaux et l'impact sera donc peu important. Les travaux consistent principalement à créer un cheminement piéton en maintenant la végétation existante du site. Les réseaux prévus sont l'eau potable, l'assainissement et l'électricité. Le traitement des eaux usées est existant (microstation d'épuration de 50 EH)

#### SITUATION :

Le terrain se situe à l'Est du village et est accessible par le chemin départemental N ° 131 du RD N°36 à Bouchy.

En annexe : Plan de situation 1-1 et vue aérienne 1-2.

#### LE FONCIER :

Le futur terrain de camping occupe la parcelle qui a pour références cadastrales B n°213,214,216,227,241,260,261,262,263 et représente une surface de 28 322 m<sup>2</sup>. Seuls 4300 m<sup>2</sup> seront affectés à l'aménagement du camping.

La notice comprend deux parties :

- 1) La présentation de l'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y en a, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants.
- 2) La présentation du projet, répondant à six questions.

#### 1 - ETAT INITIAL DU SITE :

Le site correspond à un espace boisé plus ou moins ouvert avec des vues dégagées sur ses limites ouest et Nord et notamment sur la route départementale N ° 131.

Il borde sur ses limites Est et Sud un vaste domaine forestier.

#### *La forêt :*

Le site pressenti pour l'aménagement du camping est constitué d'un espace naturel boisé : Il s'agit d'une futaie de chênes, de hêtres et de frênes communs et de quelques érables sous laquelle se développe un taillis naturel. On y trouve également Cet espace est entretenu régulièrement et le taillis est devra être nettoyé et sécurisé par des abatages d'arbres fragilisés et par des élagages.

### **Les Bâtiments :**

Il existe sur le site trois bâtiments :

Outre le bâtiment principal en limite de la route départementale qui est devenu un centre de séminaire (Business Village), il existe deux autres bâtiments :

Un bâtiment où logeait le gardien et qui restera le logement du gardien

Un bâtiment de service tout en longueur pour l'entretien.

### **Les Loisirs :**

Il existe sur ce site une piscine de plein-air de 20/10 ml.

Cet équipement en bon état sera maintenu.

## **2 - LE PROJET :**

La présentation du projet, répondant aux six questions suivantes :

### **1• Quel aménagement est prévu pour le terrain ?**

**Vous devez préciser ce qui sera modifié ou supprimé (végétation, murs...)** ;

Le projet consiste à créer 60 emplacements en catégorie « Tourisme ».

L'état initial et du terrain ne sera pas ou peu modifié : L'emplacement des chemins piéton et des réseaux et les aménagements paysagers prévus prendront en considération la végétation existante : A ce titre un plan de gestion sera élaboré avec une expertise pour définir l'état sanitaires des sujets.

Cette expertise précise et soignée permettra :

° de définir les ouvertures dans le peuplement à créer

° de créer ainsi des espaces ombragés et clairs

° de choisir les arbres qui seront maintenus, en général les arbres jeunes formant des bouquets.

Au titre de la sécurité une expertise de type " arbre conseil " permettra de désigner les arbres potentiellement dangereux à abattre et des conseils sylvicoles seront édités pour gérer les arbres conservés.

Le terrain sera alimenté par tous les réseaux ( Eau potable Electricité et assainissement.

Les bâtiments seront conservés et rénovés pour abriter : l'accueil ; le logement du gardien, les locaux techniques ou d'entretien.

La zone de loisirs constituée de la piscine sera maintenue.

En annexe : 1-3 : Plan état existant, 2-1 : plan de composition et 2-2 : vue aérienne.

### **2• Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?**

**Il faut, à cet endroit, expliquer choix que vous avez retenu pour l'implantation de la construction ou les constructions projetées.**

Il n'est pas prévu de nouveaux bâtiments :

L'accueil du camping sera prévu dans un bâtiment existant, celui en bordure de route .

### **3• Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?**

**Il faut, en réponse à cette question, indiquer plus précisément ce qui sera fait dans les parties du terrain les plus proches des terrains voisins et de la voie publique, et donc plus visibles de l'extérieur.**

La limite Nord du terrain qui borde le CD est très arborée et donc le terrain à aménager est peu visible depuis l'extérieur.

Les limites Est, Sud et Ouest du terrain sont également arborées .

Ces limites seront renforcées avec des plantations plus basses (haie de charmilles,...)

#### **4• matériaux et les couleurs des constructions :**

Les bâtiments existants :

De forme traditionnelle (toiture à deux pans) les bâtiments sont typiques de la région :

Leurs façades sont en pierre calcaire ou couvertes d'un enduit ton pierre

Les couvertures sont en tuiles rouge vieilli.

#### **5• Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?**

**Décrivez ici comment sera aménagé le terrain. En effet, le permis de construire porte à la fois sur le projet de bâtiment et sur l'aménagement de son terrain.**

La trame végétale s'organise en plusieurs strates de hauteur et nature différentes, comprenant des essences indigènes et des essences à caractère plus ornemental.

Elle contribue à structurer le camping et à cloisonner les espaces, les uns par rapport aux autres, générant différentes ambiances.

#### Une hiérarchisation des espaces grâce à la végétation :

- Les arbres-tiges isolés et existants seront maintenus et apporteront aux emplacements l'ombre aux estivants ; il s'agit de Frênes, de chêne, saules et des aulnes.
- Les lisières bocagères correspondent à des plantations denses d'essences locales,
- Les massifs arbustifs utilisés en bande plus étroite permettent de cloisonner les emplacements de camping tout en agrémentant les cheminements piétons.

#### Conservation de la Végétation existante :

La végétation existante sera conservée au maximum : seront supprimés quelques petits arbres tiges ne présentant pas d'intérêt (aulnes, saules) nécessaires à la création du chemin piéton et des emplacements .

#### Les essences végétales :

Les essences végétales choisies sont essentiellement indigènes .

#### Exemple d'essence composant la trame végétale :

- Arbre-tige : Frêne, Aulne, saules (Salix alba) , Chêne des marais
- Lisière bocagère : Aubépine, Noisetier, saule
- Massif arbustif : Cornouiller, Fusain, Viorne
- Haies pour emplacements : Charmilles

#### LA DÉLIMITATION DES PLACES DE CAMPING

Des haies basses ponctuelles ou des lisses en bois sont préconisées.

#### **6 • Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?**

**Décrivez sommairement ces accès.**

L'accès principal et unique depuis le CD 131 est un accès piéton il n'est pas prévu de voirie pour accéder aux emplacements.

Les deux parking existants à l'extérieur du site à aménager seront maintenus.

Les 60 emplacements créés sont des emplacements « Tourisme »

Tous ces emplacements seront desservis en assainissement, eau potable et en électricité .